

«NATURE À 12 000»



LETTRE D'INFORMATION DU SITE NATURA 2000 « GORGES DU RIEUTORD, FAGE, CAGNASSES »

N°3 - JANVIER 2019



ÉDITO



Bonjour à tous,

On se retrouve pour ce nouveau numéro de la lettre d'informations de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) Gorges du Rieutord, Fage, Cagnasses. Vous trouverez ici quelques nouvelles des nombreuses activités du site Natura 2000 dont la Communauté de Communes assure l'animation depuis plus de deux ans maintenant. Mais ces quelques articles ne sont qu'un aperçu des nombreuses actions menées dans le cadre de l'animation du site Natura 2000. Actions pour lesquelles les retombées positives pour le territoire ne laissent plus de place au doute avec de nombreux retours positifs d'encouragement des partenaires et acteurs locaux.

La ZPS Gorges du Rieutord, Fage, Cagnasses regorge d'une richesse biologique exceptionnelle. N'ayons pas peur des mots ! Peu de lieux en France accueillent une "ornitho-diversité" aussi riche. Dans les 12 000 hectares classés en Natura 2000, nichent aigle de Bonelli, aigle royal, vautour percnoptère, rollet d'Europe, circaète Jean-le-Blanc, bruant ortolan, pie-grièches, grand-duc... la liste est trop longue pour être faite ici. Et beaucoup nous l'envient. Malheureusement, ce patrimoine reste fragile et menacé et il est de notre devoir de le préserver. Or, il est aujourd'hui prouvé que Natura 2000 est un outil efficace pour atteindre cet objectif.

Mais à qui appartient cette biodiversité et pourquoi la préserver ?

Tout d'abord, si on la protégeait juste pour sa beauté ? Ne serait-ce pas déjà suffisant avant de voir quel rôle elle peut avoir et quel

bénéfice socio-économique on peut en tirer ? Et de répondre à cette question qui revient souvent : "à quoi ça sert un aigle ?".

Ensuite, qui est responsable de sa préservation et à l'opposé, de sa destruction ? Rarement quelqu'un reconnaît son rôle négatif dans la dégradation de la nature. À contrario ; nombreux sont ceux qui se présentent comme les meilleurs protecteurs de la nature. Théoriquement, tout cela semble être de bon augure pour l'avenir de la biodiversité si toutes ces énergies vont dans le même sens. Régulièrement, on entend parler de la nature et des éléments qui la composent avec des adjectifs possessifs. Nous sommes ravis de voir que certains s'approprient ce bien commun. C'est un élément moteur de sa préservation. Ce sont les propriétaires qui protègent le mieux leur patrimoine. Mais est-ce qu'on peut vraiment s'approprier une rivière, un arbre, un renard, un vautour ? Ils appartiennent à nous tous ! Ils sont là grâce aux générations passées et nous avons la responsabilité de faire le nécessaire pour que nos enfants puissent également admirer cette nature.

Pour finir et résumer cet éditorial, je reprends une citation d'un chef Indien Seattle qu'on attribue aussi parfois à Antoine de Saint-Exupéry : "Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants."

Jérôme MORALI,
Maire de Sumène et Président du COPIL de la ZPS-GRFC

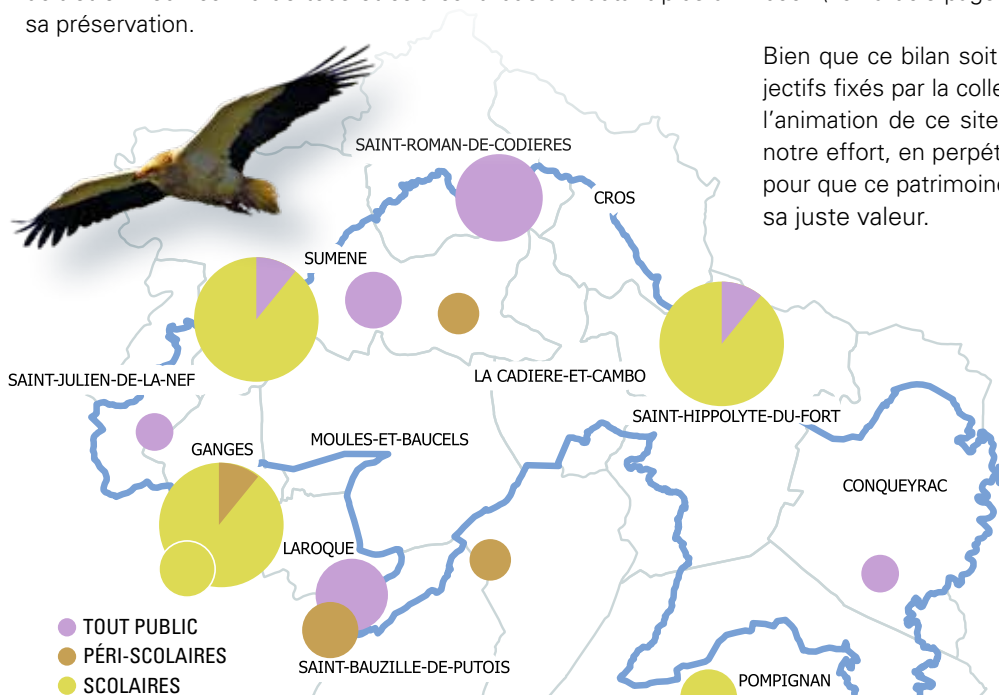
COMMUNICATION ET SENSIBILISATION AU CŒUR DE NOTRE ACTION



Notre société moderne affecte tous les jours un peu plus notre lien avec la nature et il est de plus en plus commun de constater une déconnexion des habitants avec leur environnement. Les raisons de ce détachement sont nombreuses et les jeunes générations sont en première ligne. Les enfants passent de moins de moins de temps dehors. La présence des écrans (télé et ordinateurs) fascine les enfants et ils y passent un temps de plus en plus important au détriment d'un temps "dehors" à fabriquer des cabanes, capturer des têtards, grimper aux arbres... Dans son contexte, la nature devient de plus en plus inconnue et inquiétante.

Quel dommage ici, où règne le majestueux aigle royal, voisin du mystérieux vautour percnoptère, du rare aigle de Bonelli ou encore du discret grand-duc d'Europe et du magnifique rollier d'Europe !

C'est pour cela que dès le lancement de l'animation du site Natura 2000, une des priorités affichées a été la communication et la sensibilisation du public jeune et adulte pour leur faire (re)découvrir ces richesses et leur fragilité. Ce territoire classé en parti au patrimoine mondial de l'Unesco pour ses paysages et sa biodiversité doit être mieux connu de tous et cela contribuera d'autant plus à sa préservation.



ANIMATIONS ENTRE 2016 ET 2018 AU SEIN DE LA ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE GORGES DU RIEUTORD, FAGE, CAGNASSES.

Ainsi depuis 2016 et le début de l'animation du site Natura 2000 par la Communauté de communes, le chargé de mission est intervenu dans huit écoles différentes. 13 classes de la maternelle au lycée ont bénéficié de ces interventions et le chargé de mission est même allé faire une présentation pour des élèves de BTS Gestion et Protection de la Nature à Montpellier. Au total, c'est presque 450 élèves qui ont pu être touchés. Pour cela le chargé de mission a consacré 13 journées de travail qui ont permis d'atteindre ces résultats (sans compter les temps de préparation des animations).

En parallèle, plusieurs animations ont été proposées aux enfants dans le cadre d'activités extra-scolaire (exTAP, centre de loisir, vacances sportives, forum des métiers). Là aussi, toutes les classes d'âges ont été touchées.

Tous les publics profitent des actions de sensibilisation. Au-delà des enfants, le "grand public" se voit proposer régulièrement des animations sous forme de sorties naturalistes, point d'accueil en extérieur, projection de film et conférence. Depuis 2016, 14 événements ont été organisés par la Communauté de Communes dans le cadre de Natura 2000 sur six communes de la ZPS (voir carte).

Il est à noter que nous sommes soucieux de la qualité de ces interventions. La preuve en est que le chargé de mission Natura 2000, initialement plutôt spécialisé dans les suivis naturalistes et les actions de conservation, a suivi une formation d'animation nature cette année afin d'être plus efficace dans ce domaine.

Au-delà de ces actions de terrain d'information, d'autres formes de communication sont mises en place : une émission de radio mensuelle sur Radio escapades (voir article dans le numéro précédent), quelques pages sur le site internet de la Communauté de Communes où vous pourrez trouver toutes les informations importantes et plus récemment la mise en place d'une page Facebook (voir article page 4).

Bien que ce bilan soit très positif et réponde pleinement aux objectifs fixés par la collectivité au moment de la prise en charge de l'animation de ce site Natura 2000. Nous souhaitons poursuivre notre effort, en perpétuant ces actions et en continuant à innover pour que ce patrimoine naturel d'exception soit connu de tous à sa juste valeur.



AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ SUR LA MONTAGNE DE LA FAGE

(interview de Valentine Boisseau, exploitante à Sumène)



Est-ce que vous pouvez nous présenter votre exploitation et les personnes qui s'en occupent ?

Matthieu, Joseph et moi-même travaillons sur notre exploitation agricole de polyculture élevage : l'EARL Le Merdanson nommée d'après le cours d'eau qui prend sa source sur le massif des Cagnasses, qui traverse les terres que l'on cultive et se jette dans l'Hérault à Laroque. Notre troupeau d'une trentaine de vaches Aubrac pâture le massif de la Montagne de la Fage autour du Hammeau de Cézas de mai à novembre où elles sont en autonomie dans un parc de 160 hectares. À l'intérieur du parc clôturé, elles se nourrissent d'herbe et de feuilles, entretenant ainsi les sous-bois, évitant l'embroussaillage ainsi que les risques d'incendie associés et permettant le maintien de la biodiversité. De décembre à avril le troupeau hiverne dans une stabulation libre dans la plaine de Moulès et Baucels où nous les nourrissons quotidiennement avec le foin, la paille et les céréales que nous produisons. Nous cultivons une soixantaine d'hectares répartis entre les fourrages pour le troupeau et les céréales (blé, orge et colza). Nous commercialisons les céréales en vente directe aux particuliers sur l'exploitation agricole et à la Boutique Paysanne de Ganges nous proposons la viande de jeune bovin issue de notre troupeau ainsi que de la farine de blé.



Quels sont les points forts de cette exploitation agricole ?

La totalité de notre production est commercialisée en vente directe aux particuliers que ce soit à la Boutique Paysanne de Ganges "Au Gré des Saisons" ou sur l'exploitation agricole pour les céréales. La vente directe sans intermédiaires entre nous producteurs et le client final, nous garantit un échange de qualité avec le consommateur et une indépendance commerciale. La Boutique Paysanne de Ganges est une association d'une vingtaine de producteurs locaux ; en y commercialisant notre production nous apportons un service de qualité aux clients, participons au développement des circuits courts des autres exploitations agricoles locales et soutenons l'esprit paysan cévenol.

En assurant l'autonomie alimentaire du troupeau entre le pâturage en estive et l'hivernage en stabulation, nous maîtrisons totalement la qualité de leur alimentation et ne dépendons pas des cours financiers des aliments.

Par ailleurs, nous avons créé un collectif d'éleveurs pour reprendre la gestion de l'abattoir du Vigan et éviter sa fermeture. En tant qu'éleveurs tâcherons nous faisons aujourd'hui fonctionner l'abattoir nous-même et pouvons ainsi nous assurer que tous les animaux y sont bien traités de leur naissance à leur mort, dans le respect de la réglementation.

Enfin nous sommes fiers d'avoir une production entièrement locale, entre le lieu de naissance, d'élevage, de transformation et de commercialisation, notre production n'aura pas parcouru plus de 35 kms. En maîtrisant toutes les étapes de la chaîne de production, nous sommes en mesure d'assurer et de garantir la qualité des produits que nous proposons à nos clients.

Et ses points faibles, les difficultés que vous rencontrez ?

Maîtriser toutes les étapes de la production représente une charge de travail et une diversité de métiers très importante ; nous cultivons nos terres en céréales et en fourrages, élevons nos animaux dans les meilleures conditions, travaillons à l'abattoir et à la découpe de notre viande, travaillons à la Boutique Paysanne pour commercialiser notre production et faire fonctionner la boutique, en plus des contraintes administratives toujours plus astreignantes. Tout cela demande une organisation et une énergie importante, mais le bien-être de nos animaux et la satisfaction de nos clients justifient ces efforts.

L'incertitude la plus importante reste climatique. Les étés chauds et secs à répétition nous imposent cette année encore de nourrir le troupeau avec un complément de fourrages durant l'été. Nous avons donc besoin d'augmenter la surface à pâturer pour le troupeau afin d'éviter ces situations mais nous avons des difficultés à trouver des parcelles disponibles.

Quelles sont vos perspectives à moyen et long terme ?

Afin de dégager un revenu suffisant, nous avons besoin d'augmenter un peu le troupeau pour arriver à 40 vaches mères, ce qui nous permettra de répondre aux attentes de nos clients actuels et développer un autre moyen de commercialisation. Pour cela il nous faut trouver des surfaces pour faire du fourrage et des surfaces pour faire pâturer notre troupeau.

Cette exploitation est au cœur d'un site Natura 2000 (ZPS Gorges du Rieutord, Fage, Cagnasses) est-ce que vous pensez que cela a des répercussions négatives ou positives sur votre activité ?

Le fait d'être au cœur du Site Natura 2000 est un avantage pour notre activité car ce milieu bénéficie d'une protection environnementale supplémentaire qui est bénéfique pour la biodiversité, la préservation des milieux et le pastoralisme qui est la base de notre élevage.

*"Le fait d'être au cœur du Site Natura 2000 est un avantage pour notre activité (...)
la préservation des milieux et le pastoralisme qui est la base de notre élevage."*

NATURE À 12 000 SUR

Dans le cadre de l'animation de la ZPS Gorges du Rieutord, Fage, Cagnasses, une page facebook de ce site Natura 2000 a été créée. Son nom : Nature à 12 000. Vous y trouverez les actualités des actions que nous menons. C'est aussi un lieu où est relayé des informations extérieures sur la thématique de la biodiversité de manière générale.

Alors, si vous avez un compte Facebook, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

SUIVIS GPS DES JEUNES BONELLI



Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National d'Actions en faveur de l'aigle de Bonelli, une action s'intéresse plus particulièrement à la dispersion des juvéniles et à la caractérisation de leurs causes de mortalité. Cette action (4.5. Étudier les domaines vitaux et identifier les zones d'errance de l'espèce) a été mise en œuvre grâce à la DDTM du Gard, au Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, au programme de baguage de l'aigle de Bonelli (CEN PACA & Salsepareille) avec l'appui de Ministère de l'environnement d'Espagne. Ce sont des financements

Natura 2000 qui ont permis de financer le matériel et le temps de travail des agents.

Ainsi, dix jeunes (six en PACA et quatre en Occitanie) ont été équipés en 2017 et 14 nouveaux en 2018 (neuf en Occitanie et cinq en PACA).

C'est dans ce cadre que les deux poussins d'aigle de Bonelli produit cette année au sein de la ZPS Gorges du Rieutord, Fage, Cagnasse ont été équipés de balises GPS le 24 mai 2018 lors du baguage. C'est une fois qu'ils sont sortis du nid que le système s'est mis en marche pour suivre leurs déplacements. Ils sont tout d'abord restés sur leur site de naissance. Puis s'éloignant petit à petit. Enfin, est venu le grand départ que nous avons pu suivre de près.

Le premier part le 23 août vers la petite Camargue. Il revient sur son site de naissance entre le 25 et le 29 août puis retourne en Camargue gardoise. Il revient une nouvelle fois chez ses parents le 10 septembre puis part au nord de l'étang de Thau du 11 septembre au 05 octobre. Depuis il est en petite Camargue sur un site bien connu pour l'errance des jeunes Bonelli.

Le second est dans un premier temps allé faire une petite excursion vers l'Aigoual et Anduze le 20 août. Puis, le lendemain il part plein nord depuis Anduze et arrive dans la plaine champenoise le 22 août. Depuis il circule entre l'Île de France et la région Centre, pas loin de la Seine où il doit trouver une ressource alimentaire suffisante. Il est d'ailleurs amusant de constater que le massif de Fontainebleau a été atteint, ce qui rejoint l'Histoire car l'un des deux spécimens examinés par Louis Vieillot (1748-1831) dans sa description de l'espèce avait été abattu... à Fontainebleau ! Oui, à l'époque les scientifiques avaient la gâchette facile.

Au moment où nous bouclons l'édition de ce bulletin, un message en provenance du Loiret nous informe que l'oiseau qui était dans la région parisienne depuis quelques temps vient d'être retrouvé mort au pied d'un poteau électrique moyenne tension. C'est le cinquième de l'année suivis par GPS retrouvé électrocuté. Ces chiffres viennent malheureusement confirmer les résultats du programme de baguage en France depuis 1990 qui montrent que huit Bonelli sur dix ne dépassent pas leur troisième année et que l'électrocution est la principale cause de mortalité de l'espèce !

UN CHIFFRE : 17

Le Formulaire Standard de Données ou FSD constitue la " fiche d'identité " d'un site Natura 2000.

En effet, ce document présente les caractéristiques du site avec notamment une carte de localisation et une présentation générale. Nous y trouvons aussi la liste des espèces du site pour lesquelles le périmètre a été choisi et qu'il est nécessaire de sauvegarder en priorité.

Ce document est évolutif et a été mis à jour cette année. Il compte aujourd'hui 17 oiseaux inscrits sur l'Annexe 1 de la Directive européenne Oiseaux qui se reproduisent dans la ZPS Gorges du Rieutord, Fage, Cagnasses.



Au total ce document dénombre 40 espèces d'oiseaux. Ce n'est pas l'ensemble de l'avifaune du site Natura 2000 qui est beaucoup plus importante, mais seulement les espèces qui présentent un enjeu de conservation local de par leur rareté, leur rôle où la responsabilité du site pour la population.

Le formulaire standard de données complet est téléchargeable sur le site de l'INPN ou sur celui de la Communauté de Communes à la page Natura 2000.



- Bonduc apivore
- Milan noir
- Vautour péronoptère
- Circaète Jean-le-Blanc
- Busard cendré
- Aigle royal
- Aigle de Bonelli
- Faucon pèlerin
- Grand-Duc d'Europe
- Engoulevent d'Europe
- Martin pêcheur d'Europe
- Rollier d'Europe
- Pic noir
- Alouette lulu
- Pipit rousseline
- Fauvette pitchou
- Bruant ortolan

Remerciements

La Communauté de Communes souhaite profiter une nouvelle fois de ce bulletin pour remercier toutes les personnes bénévoles et partenaires avec qui nous travaillons et qui nous permettent d'être plus efficace dans notre action.

Pour de plus amples informations

Vous pouvez contacter Bérenger REMY, chargé de mission Natura 2000 à la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises lundi, mardi et vendredi à la Communauté de Communes à Ganges (04 48 29 00 13)

Mercredi et jeudi à l'Escale à Sumène (04 67 81 32 73 et 06 49 19 22 50 ou : bremy@cdcganges.fr)

<http://cdcgangesumene.fr/>-<http://cdcgangesumene.fr/Natura2000.html>

RÉALISATION : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÉVENNES GANGEOISES ET SUMÉNOISES. DESIGN : MECANIQUE CELESTE.
PHOTOS : C. GROUSSET / G. LACASSIN / L. MICHEL / WWW.COGARD.ORG / REGARD DU VIVANT / CCGCS

